

La littérature belge, une littérature spécifique ?

E X P O S É
T H É O R I Q U E



La littérature belge, une littérature spécifique ?

E X P O S É
T H É O R I Q U E

réalisé par Valériane Wiot



Pour s'assurer de la qualité de l'exposé, tant au niveau du contenu que de la langue, chaque texte est relu par Valériane Wiot, professeure de français, détachée pédagogique pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et, par ailleurs, membre du comité éditorial Espace Nord.

Cet exposé théorique s'appuie sur un PowerPoint et divers documents. L'ensemble est téléchargeable sur la page dédiée du site www.espacenord.com.



F É D É R A T I O N
W A L L O N I E - B R U X E L L E S

© 2018 Communauté française de Belgique

Illustration de couverture : © arthobbit – iStock by Getty Images

Mise en page : Charlotte Heymans

Table des matières

1. Mise en bouche	5
2. Introduction	5
3. Les 3 phases de création	5
3.1. Phase 1 : de 1830 à 1920	6
3.2. Phase 2 : de 1920 à 1960	6
3.3. Phase 3 : de 1960 à	7
4. Histoire de la langue	7
4.1. Les inquiets : défense de la langue.....	8
4.2. La fête des mots : dépense de la langue.....	8
5. L'édition belge	9
5.1. Un modèle central	9
5.2. Autour de ce modèle	9
○ Le roman populaire.....	9
○ La littérature « engagée ».....	10
5.3. Par rapport à la France	10
6. Les spécificités belges (genres et caractères)	10

Avertissement : ce cours est destiné à être donné oralement par le professeur en s'appuyant sur un PowerPoint (voir crochet rouge avec le numéro de la diapositive correspondante) et divers documents accessibles en annexe.

Il contient aussi quelques exercices afin de favoriser l'interaction avec les élèves.

Sa réalisation a pris appui sur l'article de Jean-Marie KLINKENBERG, « La production littéraire en Belgique francophone, esquisse d'une sociologie historique », in *Littérature*, n° 44, décembre 1981, ainsi que sur le livre de Daniel LAROCHE, *Au nord d'ailleurs, images de la littérature belge de langue française 1830-1895*, Traces, 1986.

1. Mise en bouche

[dias 1&2] Avant toute chose, demander aux élèves s'ils connaissent des auteurs belges.

animation didactique : pour les aider, distribuer une série de portraits et une liste de noms associés (tous deux disponibles en annexe), et proposer les consignes suivantes :

Observe et identifie les auteurs.

Pour chaque auteur :

- * situe-le dans son époque (avant ou après 1945) ;
- * cite une de ses œuvres ;
- * donne sa langue d'écriture, la ville d'où il est originaire et la ville où il est décédé.

À partir de cet exercice, quels constats pouvons-nous effectuer ? Les constats vont permettre de soulever deux problématiques : la proximité avec la France et la question linguistique.

Les écrivains nés avant 1945 sont souvent des écrivains flamands ; beaucoup d'écrivains sont partis vivre en France. Jusqu'en 1940, la littérature belge francophone est plus présente que la littérature belge néerlandophone. À préciser : certains écrivains flamands écrivent en néerlandais comme Guido Gezelle, Félix Timmermans.

2. Introduction

[dia 3] La littérature belge est différente de la littérature française. Elle n'a pas été écrite dans les mêmes circonstances économiques, politiques, sociales et historiques. Ce n'est pas la même histoire, ce n'est pas le même contexte social.

Prérequis : cours d'histoire de 5^e secondaire sur la révolution belge : comment s'est passé la révolution belge ? Il est nécessaire de comprendre la littérature dans ce contexte.

3. Les 3 phases de création

[dia 4] Vu le contexte social de la langue, on peut identifier 3 phases de création.

Prolongements possibles (cf. Manuel d'histoire de 5^e secondaire) :

dès 1840 : naissance du mouvement flamand

dès 1878 : loi pour l'utilisation du néerlandais dans l'administration

1898 : publication des lois dans les deux langues

3.1. Phase 1 : de 1830 à 1920

[dias 5 à 12] Les écrivains qui viennent de Flandre parlent de l'imaginaire flamand en français. Le pays vient de se créer, il faut en parler. Les thèmes les plus fréquents sont des thèmes moraux (exemple : le paysan flamand qui travaille), architecturaux (le beffroi, les ports) et en lien avec la « nature » (les plaines, les brumes, la mer). Il faut ancrer la littérature dans le paysage belge, surtout flamand, mais l'unité nationale reste primordiale.

Comme les écrivains internationaux, les écrivains flamands publient en français. C'est le cas d'**Émile Verhaeren**, **Maurice Maeterlinck**, **Max Elskamp**, **Georges Rodenbach**... Le français est la langue officielle.

Clin d'œil historique : au départ, en 1830, ni le français ni le néerlandais ne sont des langues dominantes. Ce sont les parlers locaux, les langues régionales qui dominent comme le wallon, le picard. Par la suite, il y aura un recul des langues endogènes au profit du français (pour Bruxelles et le sud du pays) et du néerlandais (pour le nord du pays).

Le cas particulier de Bruxelles : à l'origine, Bruxelles est une ville néerlandophone mais elle devient bilingue au fil du temps car le français est la langue majoritaire. Pourquoi ? L'immigration française et wallonne étant importante, elle va engendrer une conversion linguistique des populations néerlandophones. En Belgique, le manque de considération du néerlandais au point de vue culturel est effectivement la raison principale de cette conversion. Le français devient la langue de la haute culture et des échanges internationaux.

Du côté de la France : les Français sont intéressés par l'« exotisme » des écrivains belges. La langue française est juste un peu différente de la leur, un peu plus « exotique » à leurs oreilles. Le français de Belgique est différent du français parlé en France, il renvoie à des images plus lointaines (exemple : *Le plat pays* de Jacques Brel qui montre bien la thématique de l'époque).

animations didactiques :

- faire écouter aux élèves *Le plat pays* de Jacques Brel au départ d'une vidéo sur Youtube (accessible via le lien : www.youtube.com/watch?v=YVsyXS1BiAQ, page consultée le 30 août 2018), tout en lisant les paroles disponibles en annexe ;
- lire à la classe le poème « Les Cordiers » d'Émile Verhaeren tiré du recueil *Les Villages illusoires* (Bruxelles, Espace Nord, n° 23, 2016, pp. 173-177) ;
- demander ensuite quelles sont les caractéristiques de la littérature belge que l'on peut retrouver dans ces deux textes.

3.2. Phase 2 : de 1920 à 1960

[dias 13 à 24] Le français devient la langue de la haute culture et des échanges internationaux. Le mouvement flamand apparaît ainsi que les premières lois linguistiques (cf. Manuel d'histoire de 5^e secondaire).

Les écrivains flamands retournent à leur production littéraire en flamand, ils se réapproprient leur langue. Cela se fait progressivement, mais certains écrivains de Flandre continueront à se faire entendre en français comme **Marie Gevers**, **Guy Vaes**, **Jean Ray**, **Paul Willems**.

Les francophones doivent à présent parler d'eux-mêmes. Deux solutions s'offrent alors à eux :

→ soit faire semblant de ne pas être belge et se fondre alors dans la littérature française.

Exemples :

> **Henri Michaux** est né à Namur, il va ensuite à Bruxelles avant de partir pour Paris où il vivra jusqu'à sa mort. Il est présenté comme un écrivain français.

> **Georges Simenon**, écrivain né à Liège et mort à Lausanne, est davantage présenté comme un écrivain international.

Les uns n'ont plus de pays d'origine, les autres appartiennent à une région.

Exemples :

> **Norge** (Bruxelles).

> **Françoise Mallet-Joris** (Anvers).

« Un écrivain français sur deux est belge¹ », mais les écrivains belges vont un peu renier la Belgique à une certaine époque.

→ soit affirmer être belge et parler du terroir.

Exemple :

> **Jean-Pierre Otte**, né à Liège, qui parle des Ardennes (*cf.* extrait de *Blaise Menil, mains de menthe*, Bruxelles, Labor, coll. « Espace Nord », n° 63, 1998, p. 19).

3.3. Phase 3 : de 1960 à ...

[dias 25 à 29] À partir de 1960, on se rend compte que le public est partout. Il ne faut plus uniquement parler de nous. On parle désormais de partout tout en parlant aussi de chez nous. Il ne faut pas se couper de ses racines mais refuser l'alibi régional. On peut à présent écrire ici tout en étant édité ailleurs ; on peut affirmer qu'on est belge tout en s'insérant dans un enseignement international.

Exemples :

> **Jean-Luc Outers** est un auteur bruxellois qui parle de la réalité bruxelloise mais qui est édité en France chez Gallimard.

> **Grégoire Polet** est publié chez Gallimard.

> **Jacqueline Harpman** est publiée chez Grasset.

> **Jean-Pierre Otte** est publié chez Laffont.

> **William Cliff** est publié chez Gallimard.

4. Histoire de la langue

[dia 30] Les lecteurs français sont fascinés par la première période car la pratique langagière est différente de celles des Français. En Belgique, nous « naissons » tous avec plusieurs langues, nous sommes tous un peu bilingues (wallon, bruxellois, flamand, allemand – suite à la Première Guerre mondiale).

¹ Citation de Jean-Jacques Brochier dans *Le Magazine littéraire*.

« Pour un Belge, le français est une langue apprise ; pour un Français, il naît avec. »

Aujourd'hui, Bruxelles est une tour de Babel (fonctionnaires européens, immigration...). Il y a des Espagnols, des Chinois, des Danois, des Allemands, des Italiens, des Polonais, des Turcs, des Marocains... Linguistiquement, il existe une zone d'insécurité linguistique, le français est « insécurisé ».

Deux attitudes sont possibles face à ce phénomène.

4.1. Les inquiets : défense de la langue

On doit être exigeant envers soi-même : pays des grammairiens, chasse aux belgicisms (*cf.* « Ne dites pas “disez” », Julos Beaucarne). Cela engendre une surveillance constante de la langue française, un hypercorrectisme. On gomme toute forme de parler local, régional. Les concours d'orthographe fleurissent (Hanse/Doppagne, Pivot) et sont hyper médiatisés (au départ, ces concours viennent de Belgique).

Exemple :

> **Francis Walder** écrit deux romans comme on écrivait à la fin du XVII^e siècle (français de Diderot).

4.2. La fête des mots : dépense de la langue

Exemple :

> **Jean-Pierre Verheggen** : « M'violence, c'est m'violangue. »

Le français de Belgique est différent du français de France. C'est un français qui résulte d'interventions, d'inventions (néologismes, mots-valises...) et d'un mélange de langues (exemple: un mot wallon avec un mot français). Notre français n'est pas neutre, nous jouissons de tout ce que nous pouvons. Il y a une revendication du droit au particularisme.

Exemple :

> **Henri Michaux**, *Le Grand Combat*. On retrouvait déjà cela chez **Charles De Coster** (1867) ou chez **Camille Lemonnier** (1881).

Cette manipulation de nos représentations du monde modifie notre rapport avec celui-ci.

Exemple :

> **Jean Louvet** dit ceci :

« Alain Legrand... posa son regard sur les rives de la Loire » (ça fonctionne) ;

« Jules Pirlot... Sambre » (ça ne fonctionne pas, c'est « nul »).

Avec l'Escaut, ça fonctionne, tout le monde connaît (Paul Willems, Marie Gevers, Émile Verhaeren). La mer du Nord, l'Escaut sont des repères.

Il faut que notre mémoire se raconte, que notre histoire et notre géographie apparaissent à travers nos romans, notre poésie, nos productions en général.

5. L'édition belge

[dia 31] L'histoire de l'édition belge n'est pas indépendante des soucis linguistiques inhérents à notre pays (cf. plus loin). L'industrie du livre s'est développée dans l'entre-deux-guerres, surtout dans le domaine des ouvrages jeunesse (notamment la BD avec Casterman et Dupuis qui appartiennent au paysage éditorial belge).

Si on veut éditer de la poésie, des romans..., c'est possible mais il faut davantage se « frayer un chemin ». En Belgique, il y a une dispersion de la production d'où une difficulté de repérage et de compréhension du système éditorial belge. À cette époque, on favorise davantage l'auteur que l'éditeur. Les subventions sont données aux auteurs via l'Académie royale de la langue et de la littérature françaises de Belgique (1920). L'Académie défend les « canons » littéraires (tout ce qui en sort ne correspond donc pas à des productions « grand public » ou commerciales).

Voici un aperçu des maisons d'édition qui ont marqué le paysage éditorial et qui ont popularisé le roman :

5.1. Un modèle central

La Renaissance du Livre (Bruxelles, 1922) : maison généraliste dont le cœur est la littérature (foyer représentatif d'auteurs belges de tendances différentes).

5.2. Autour de ce modèle

o Le roman populaire

Avec **Dupuis** qui va publier des feuilletons (romans populaires) dans *Le Moustique* ou *Bonnes soirées*. Quelques chiffres : de 1933 à 1955, au niveau des publications, la maison ne publie pas moins de 220 romans sentimentaux « Azur », 109 romans policiers « Jaune », 21 romans d'aventure « Verte », 5 romans historiques « Grise » + « Spirou-sélection » (pour les jeunes lecteurs). Dans les années 1950, Dupuis fait la part belle à la bande dessinée.

Les éditions **Gordinne** et les éditions **Casterman** s'intéressent également au roman. Les auteurs belges imitent la littérature française.

Ces éditions ne cherchaient en fait qu'à offrir aux familles, de génération en génération, les formes les plus plébiscitées du divertissement. L'édition belge se tourne petit à petit vers la l'évasion et la paralittérature. Elle se spécialise dans la littérature de genre : le roman policier, le fantastique, la science-fiction.

Marabout (Verviers, 1949) publie du fantastique, du policier, de la science-fiction et va remettre au goût du jour des auteurs belges oubliés.

Ces productions seront accompagnées de dossiers pédagogiques afin que les professeurs puissent les exploiter en classe.

Un homme, **Jean-Baptiste Baronian**, va publier Jean Ray, Thomas Owen et Marcel Thiry.

o La littérature « engagée »

Labor (1919) va investir le marché scolaire. Il publie des revues pédagogiques, des manuels. Il canonise les classiques de l'édition littéraire tout en acceptant de nouvelles figures. Au panthéon de la littérature belge, on retrouve Charles De Coster, Émile Verhaeren, Georges Eekhoud.

En 1983, c'est la naissance d'**Espace Nord**. Le choix du nom n'est pas anodin : il a une connotation idéologique (ce qui se fait au nord de l'Hexagone). En amont de cette collection, il y a Jacques Antoine avec sa collection « Passé Présent » (des grands formats d'ouvrages appartenant au patrimoine littéraire belge francophone). Il y a derrière cette collection la volonté de rendre accessible aux étudiants et au grand public les textes du patrimoine littéraire francophone de Belgique, des textes qui bien souvent ne l'étaient plus.

Labor est au carrefour de la littérature, de l'enseignement, de la recherche et du combat politique à caractère identitaire et patrimonial.

5.3. Par rapport à la France

L'édition littéraire en Belgique francophone tient sa faiblesse de l'histoire de l'édition locale, inégalement performante d'un genre à l'autre et du contexte institutionnel de la période. Il y a également les facteurs politiques et des facteurs identitaires qui vont jouer (les deux guerres, la fin du mythe unitaire). L'État est divisé linguistiquement et culturellement :

- « flamandisation » de l'Université de Gand par phases ;
- unilinguisme administratif en Flandre et en Wallonie ;
- usage de deux langues à Bruxelles.

Les écrivains ont également des ambitions universalistes. Paris est, et reste, le centre de la culture française et francophone. Une tendance à définir la littérature belge comme la littérature française de Belgique apparaît.

L'édition locale est devenue un second choix.

6. Les spécificités belges (genres et caractères)

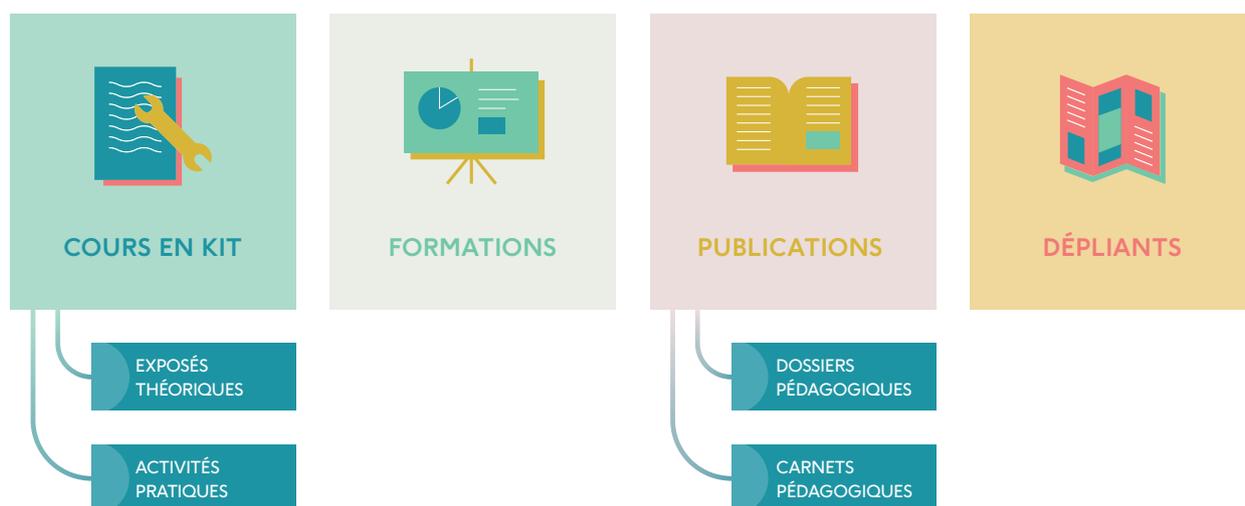
[dia 32] On s'illustre dans d'autres pratiques que la grande littérature française :

- la paralittérature : la bande dessinée (**Hergé**) ;
- des spécificités (caractères) littéraires : le fantastique (**Thomas Owen, Jean Ray**), le policier (**Stanislas-André Steeman**), la science-fiction (**Sternberg**), le surréalisme (**Magritte, Izo de Pascal de Duve**).

Ces productions sont considérées comme marginales et ont, dès lors, un capital symbolique moins important.

Découvrez l'offre didactique de la collection sur l'espace pédagogique du site

www.espacenord.com !



Des outils téléchargeables **gratuitement** à destination
des professeurs de français du secondaire.